

**ATTESTATION D'ASSURANCE RESPONSABILITE PROFESSIONNELLE**

Je soussigné Yuri NAROZNIAK - Directeur Général de Groupama d'Oc

atteste que SARL ABRI

demeurant MR BOE PATRICK  
ROUTE D ESPAGNE  
31440 ARLOS

est titulaire d'un contrat d'ASSURANCE MULTIRIQUE DES PROFESSIONNELS n° 31728917 - 2000 garantissant les conséquences pécuniaires de la responsabilité encourue lors de l'exécution des travaux qui lui sont confiés ou du fait de ces travaux.

**ACTIVITE EXERCEE : LOCATION DE BIENS MEUBLES AVEC RESTAURATION****GARANTIES ACCORDEES :****RESPONSABILITE CIVILE EXPLOITATION**

- Tous dommages confondus 6 100 000 euros par année d'assurance dont :
  - dommages matériels et immatériels consécutifs à dommages matériels : 1 530 000 euros par année d'assurance
  - dommages corporels, matériels et immatériels consécutifs suite à faute intentionnelle : 765 000 euros par année
  - dommages corporels, matériels et immatériels consécutifs suite à faute inexcusable : 1 500 000 euros par année d'assurance
  - Responsabilité Civile Vol du fait des préposés : 15 300 euros par année d'assurance

**RESPONSABILITE CIVILE ATTEINTE A L'ENVIRONNEMENT**

- Tous dommages confondus : 1 530 000 euros par année d'assurance dont :
  - dommages matériels et immatériels consécutifs à dommages matériels : 305 000 euros par année d'assurance

**RESPONSABILITE CIVILE APRES LIVRAISON OU APRES ACHEVEMENT DES TRAVAUX OU PRESTATIONS**

- Dommages corporels, matériels et immatériels consécutifs : 765 000 euros par année d'assurance

**PROTECTION JURIDIQUE**

**PERIODE DE VALIDITE** du 01.01.2019 au 31.12.2019 inclus.

Cette attestation ne peut engager Groupama d'Oc en dehors des termes et limites précisés par les clauses et conditions du contrat précité auquel elle se réfère.

Elle est établie pour servir et valoir ce que de droit.

Fait le 08 janvier 2019  
Le Directeur Général

